



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

COMITE DU PROGRAMME

Cent seizième session

Rome, 3-7 novembre 2014

Évaluation de la contribution de la FAO dans les situations de transition en rapport avec une crise – établissement de liens entre les interventions de secours et l'aide au développement

REPONSE DE LA DIRECTION

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

**M. Laurent Thomas
Sous-Directeur général
Département de la coopération technique
Tél: +39 (06) 570-55042**

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org



m1937f

1. La Direction se félicite de l'Évaluation de la contribution de la FAO dans les situations de transition en rapport avec une crise. Elle fournit, au moment opportun, une analyse approfondie de la nature du rôle de la FAO dans les situations d'urgence et de sa capacité à établir un véritable lien entre les objectifs à long terme et les objectifs à court terme des interventions d'urgence. L'équipe d'évaluation se réjouit de la voie dans laquelle la FAO oriente ses activités dans les situations de transition, qui s'inscrit clairement dans le cadre plus vaste du programme en faveur de la résilience, et relève que l'Organisation possède dans ce domaine un avantage comparatif largement reconnu.
2. La Direction approuve pleinement la méthodologie employée et le processus appliqué aux fins de l'évaluation. Un large éventail de parties prenantes ont été consultées, au sein de l'Organisation comme à l'extérieur, par l'intermédiaire des principaux partenaires de la FAO et des évaluations au niveau des pays. Les conclusions de l'évaluation ont également été établies à partir de six visites sur le terrain. L'évaluation aborde un grand nombre d'initiatives et de processus en cours, tels que la participation de la FAO au Programme de transformation du Comité permanent interorganisations, les protocoles de la FAO pour les réponses aux situations d'urgence de niveau 3 qui nécessitent une intervention à l'échelle de l'Organisation, la direction aux côtés du Programme alimentaire mondial (PAM) du module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire, les pôles Résilience sous-régionaux établis en Afrique, les cadres de programmation par pays (CPP), la redevabilité envers les populations affectées, les questions relatives à l'intégration des considérations de parité hommes-femmes aux activités de la FAO dans les situations de transition, et les activités liées aux partenariats dans ces situations. Pour ces raisons, la Direction estime que l'utilité de l'évaluation dépasse le cadre particulier de la transition.
3. Le rapport fait trois recommandations principales, toutes acceptées par la Direction, qui les a annotées d'observations et de précisions. Il convient de noter que plusieurs suggestions et recommandations ressortant de l'évaluation sont en fait déjà prises en compte dans le cadre stratégique de la FAO, en particulier l'Objectif stratégique 5 - *Augmenter la résilience des moyens d'existence face aux menaces et aux crises*, qui vise à accroître la résilience des moyens d'existence face aux risques et aux crises.
4. La Direction estime que l'analyse, les conclusions et les recommandations du rapport permettront de renforcer les travaux de la FAO sur la résilience, en particulier au niveau des pays, et d'augmenter l'impact de ces travaux sur la vie des populations affectées qui souffrent de la faim et sont particulièrement vulnérables et, enfin, qu'elles aideront l'Organisation à mettre en place les processus et les mécanismes permettant d'apporter un appui efficace aux activités de la FAO en période de crise dans les pays du monde entier.
5. Le rapport d'évaluation souligne qu'il est essentiel que la FAO mesure les effets de ses activités en situation de crise sur les populations affectées, et en rende compte, plutôt que de rendre compte de l'exécution, des processus opérationnels et des résultats. Le nouveau cadre de résultats de la FAO, qui comprend toute une série de nouveaux indicateurs et cibles visant à mesurer les résultats obtenus et les effets produits, constitue un premier pas concret dans cette direction. Par ailleurs, la FAO joue un rôle déterminant dans l'élaboration et l'application de méthodes et d'outils de mesure et d'analyse dans le cadre de la collaboration pluri-institutionnelle. L'application systématique de ces outils par les pays et les différentes parties prenantes permettra de mieux cibler les investissements destinés à renforcer la résilience, et d'en améliorer la pertinence. En outre, dans le cadre de sa participation au Programme de transformation de l'IASC, la FAO met au point des orientations et des activités de renforcement des capacités du personnel en matière de redevabilité envers les populations affectées, afin de renforcer la responsabilisation dans les situations d'urgence.
6. L'équipe d'évaluation préconise également une approche plus souple des cadres de programmation par pays de manière à dûment tenir compte des aspects relatifs au développement et à la résilience. Si la Direction reconnaît qu'il est essentiel de poursuivre les travaux afin d'améliorer l'utilité des cadres de programmation par pays, elle ne juge pas pour autant nécessaire de mettre en place un cadre distinct pour les situations de transition. En revanche, les unités concernées à tous les niveaux de l'Organisation s'emploient à intégrer aux directives relatives aux cadres de programmation par pays un volet concernant le renforcement de la résilience.

7. Le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire a été établi par l'IASC fin 2011. Le rapport d'évaluation et l'Évaluation conjointe FAO/PAM de la coordination du module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire (document PC 116/8), qui est également soumise au Comité pour examen, livrent des informations et des indications précieuses pour renforcer la capacité de coordination du module. La Direction salue l'analyse, les conclusions et les recommandations du rapport d'évaluation et du document PC 116/8, et reconnaît leur pertinence et leur utilité dans le cadre plus large de tous les groupes sectoriels sur l'aide humanitaire, qui sont soumis à un processus continu d'examen, d'adaptation et d'amélioration.

8. Bien que cela n'apparaisse pas de manière explicite dans les recommandations formulées, le rapport d'évaluation fournit un certain nombre d'observations et de suggestions utiles quant à la façon dont la FAO pourrait davantage tenir compte des questions de parité hommes-femmes dans les situations de transition. Dans le cadre de son engagement plus large en faveur d'un renforcement des activités de la FAO dans ce domaine, la Direction s'emploie activement à renforcer les capacités afin que les considérations de parité soient effectivement intégrées à la planification, à la programmation et à la mise en œuvre des activités destinées à renforcer la résilience en période de transition. Dans le cadre d'un programme mondial de renforcement des capacités, une série de séances de formation portant sur la redevabilité envers les populations affectées et sur la parité hommes-femmes ont déjà été entreprises au Niger, au Tchad, au Kenya (pour la Somalie), en Éthiopie, en République populaire démocratique de Corée et au Soudan du Sud. La Direction entend poursuivre ses efforts dans ce domaine et en tirer parti.

9. Enfin, le rapport d'évaluation fait largement référence aux dimensions socio-politiques et à la complexité des interventions dans les zones touchées par un conflit. Si la FAO est pleinement consciente de ces dimensions et de la nécessité de les prendre en compte, elle souligne qu'il est également absolument essentiel que l'Organisation reste neutre et impartiale, de sorte à préserver son rôle d'intermédiaire honnête et d'organisme dédié à la fourniture d'une expertise technique.

10. On trouvera de plus amples informations à ce sujet dans le tableau ci-dessous.

Réponse de la Direction à l'Évaluation de la contribution de la FAO dans les situations de transition en rapport avec une crise					Septembre 2014
Recommandation de l'Évaluation (a)	Réponse de la Direction (b) Acceptée, partiellement acceptée, rejetée (c)	Plan de gestion			
		Mesures à prendre et/ou observations justifiant une acceptation partielle ou un rejet (c)	Unité responsable (d)	Calendrier (e)	Financement supplémentaire requis (Oui ou Non) (f)
RECOMMANDATION 1: La transition, pour qui? a) Conformément à la vision, aux objectifs mondiaux et aux objectifs stratégiques de l'Organisation, les activités de la FAO dans les situations de transition doivent se concentrer avant tout sur les besoins des pauvres, des populations souffrant d'insécurité alimentaire et des groupes vulnérables.	Acceptée 1 a) Acceptée	1 a) La FAO continuera de mener ses activités dans les situations de transition par le biais du programme en faveur de la résilience, qui s'inscrit dans le cadre du Plan d'action de l'Objectif stratégique 5. La FAO met ses compétences techniques pluridisciplinaires dans les domaines de l'agriculture, de la foresterie, des pêches, et de la sécurité alimentaire et la nutrition à la disposition des États Membres pour faciliter la préparation et la conduite des interventions d'urgence, l'alerte précoce, la prévention et l'atténuation des effets de la crise, le redressement et un développement tenant compte des risques et permettre, ainsi, de mieux répondre aux besoins des pauvres, des populations souffrant d'insécurité alimentaire et des groupes vulnérables.	Équipe chargée de l'objectif stratégique 5	2014-2017	Non
b) À cet effet, la FAO doit mesurer les effets de ses activités en période de crise sur ces populations, en analysant notamment les inégalités entre les sexes et d'autres formes d'inégalités et, plus particulièrement, l'impact à plus long terme sur les moyens d'existence et la résilience. L'établissement de rapports sur l'exécution, les processus	1 b) Acceptée	1 b) Conformément au nouveau cadre de résultats figurant dans le Plan à moyen terme 2014-2017, la FAO évaluera l'impact de ses activités en période de crise grâce au système de suivi des performances. Ce système permet d'évaluer l'amélioration de l'engagement et des capacités des gouvernements et des partenaires du développement en matière de gestion des risques de crise et de catastrophe menaçant l'agriculture, la foresterie, les pêches, ou la	Équipe chargée de l'objectif stratégique 5	2014-2017	Non

Réponse de la Direction à l'Évaluation de la contribution de la FAO dans les situations de transition en rapport avec une crise					Septembre 2014
Recommandation de l'Évaluation (a)	Réponse de la Direction (b) Acceptée, partiellement acceptée, rejetée (c)	Plan de gestion			
		Mesures à prendre et/ou observations justifiant une acceptation partielle ou un rejet (c)	Unité responsable (d)	Calendrier (e)	Financement supplémentaire requis (Oui ou Non) (f)
opérationnels et les résultats obtenus ne suffit pas. Pour ce faire, les activités de la FAO dans les situations de transition doivent s'inscrire dans un processus permanent d'analyse du contexte afin de pouvoir adapter les interventions aux changements rapides de situation.		sécurité alimentaire et la nutrition. L'impact est mesuré au moyen de 14 indicateurs (aux niveaux des résultats et des produits). La FAO poursuivra par ailleurs ses travaux collectifs sur l'évaluation de la résilience afin d'aider les parties prenantes à mieux concevoir les programmes de renforcement de la résilience, ainsi qu'à suivre et à évaluer l'impact de leurs interventions. Dans une perspective d'analyse du contexte, et avant l'élaboration du Plan de réponse stratégique (qui remplace la procédure d'appel consolidé - CAP), la FAO et ses partenaires des Nations Unies contribueront à l'établissement de l'Aperçu des besoins humanitaires. Ce document, établi sur la base d'une analyse des données concernant les besoins existants et des avis des experts, dégage une vision commune de l'évolution et des répercussions d'une crise. Plus précisément, il énonce les causes et les facteurs fondamentaux de la crise, évalue son ampleur (nombre de personnes touchées) et recense les besoins prioritaires sur la base d'un processus consultatif.			
c) Outre cette analyse du contexte, la FAO devrait, face à un crise complexe, dans les situations de crise ou d'après-crise prolongée et dans les États fragiles, revoir les cadres de programmation par pays pour y	1 c) Acceptée	1 c) La FAO veillera à ce que les cadres de programmation par pays comprennent un important volet consacré au renforcement de la résilience, qui sera mis en œuvre en période de crise. La programmation du développement et de la résilience, conjuguant les quatre piliers de	Bureau d'appui à la décentralisation/Équipe chargée de l'objectif stratégique 5	2014-2017	Non

Réponse de la Direction à l'Évaluation de la contribution de la FAO dans les situations de transition en rapport avec une crise				Septembre 2014	
Recommandation de l'Évaluation (a)	Réponse de la Direction (b) Acceptée, partiellement acceptée, rejetée (c)	Plan de gestion			
		Mesures à prendre et/ou observations justifiant une acceptation partielle ou un rejet (c)	Unité responsable (d)	Calendrier (e)	Financement supplémentaire requis (Oui ou Non) (f)
intégrer des dispositions spécifiques favorisant une approche <i>très souple</i> , spécialement conçue pour faire face à de telles situations. La programmation du développement et de la résilience, conjuguant les quatre piliers de l'Objectif 5, doivent être au cœur de cette approche, qui doit prévoir des interventions de secours d'urgence lorsque cela s'impose, en veillant à ce qu'elles s'inscrivent dans une perspective de développement à long terme. Ces cadres de programmation et les descriptifs de projet qui s'y rapportent devraient également constituer un outil puissant de mobilisation des ressources.		<p>l'Objectif 5, figurera dans ce volet. Ces cadres de programmation par pays permettront à la FAO et à ses partenaires des groupes sectoriels de formuler, en période de crise, des interventions d'urgence qui s'inscrivent dans une perspective de développement à long terme. Ils resteront des outils de programmation efficaces et constitueront, avec les descriptifs de projet qui les accompagnent, un puissant outil de mobilisation des ressources pour la période couverte, y compris en période de crise grave.</p> <p>À cet égard, les mesures ci-après seront prises:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les orientations pour l'élaboration des cadres de programmation par pays seront mises à jour sur la base du Cadre stratégique révisé et du cadre de résultats pour la période 2014-2017 et de ses indicateurs, afin de préciser la façon de formuler les produits escomptés en matière de résilience et d'établir des liens clairs et précis avec les plans de réponse stratégique au niveau national. • Des séances de sensibilisation seront organisées et des activités ou des mécanismes d'appui au renforcement des capacités seront mis au point afin de faciliter l'intégration de produits relatifs au renforcement de la résilience lors de la formulation ou de l'examen des cadres de programmation dans des pays cibles. 			

Réponse de la Direction à l'Évaluation de la contribution de la FAO dans les situations de transition en rapport avec une crise					Septembre 2014
Recommandation de l'Évaluation (a)	Réponse de la Direction (b) Acceptée, partiellement acceptée, rejetée (c)	Plan de gestion			
		Mesures à prendre et/ou observations justifiant une acceptation partielle ou un rejet (c)	Unité responsable (d)	Calendrier (e)	Financement supplémentaire requis (Oui ou Non) (f)
<p>RECOMMANDATION 2 sur le rôle de la FAO dans la transition</p> <p>la FAO est un organisme technique doté d'une exceptionnelle capacité d'agir aux premiers stades d'une crise, ce qui lui confère un avantage comparatif unique, largement reconnu et fortement apprécié dans le domaine de l'appui à la transition en rapport avec une crise.</p>	Acceptée				
<p>a) La FAO doit être déterminée à mettre en avant cet avantage comparatif pour qu'il soit pleinement reconnu par les donateurs, les partenaires et les États Membres, en en faisant également un outil incitant les partenaires financiers à combler l'écart entre l'aide humanitaire et l'aide au développement.</p> <p>Il doit être clairement établi que, pour répondre avec le maximum d'efficacité à une situation d'urgence, il est indispensable de faire appel à un organisme technique tel que la FAO, pleinement capable d'intervenir efficacement dans le secteur de l'aide humanitaire, en axant</p>	2a) Acceptée	<p>2) Les activités de plaidoyer en faveur d'une plus grande reconnaissance de l'avantage comparatif de la FAO dans le domaine de l'appui à la transition en rapport avec une crise seront menées dans le cadre du plan d'action de l'Objectif stratégique 5. Un produit et un service spécifiques se rapportent à l'appui à la communication et au plaidoyer dans le but de susciter un engagement accru en faveur de la réduction et de la gestion des risques de catastrophe et du renforcement de la résilience. L'analyse et la mise en commun des bonnes pratiques en matière de gestion et de réduction des risques de catastrophe et de renforcement de la résilience, et la participation de la FAO aux plateformes internationales permettront de mettre en avant l'avantage comparatif de l'Organisation auprès des donateurs, des partenaires et des États Membres.</p>	Équipe chargée de l'objectif stratégique 5	2014-2017	Non

Réponse de la Direction à l'Évaluation de la contribution de la FAO dans les situations de transition en rapport avec une crise					Septembre 2014
Recommandation de l'Évaluation (a)	Réponse de la Direction (b) Acceptée, partiellement acceptée, rejetée (c)	Plan de gestion			
		Mesures à prendre et/ou observations justifiant une acceptation partielle ou un rejet (c)	Unité responsable (d)	Calendrier (e)	Financement supplémentaire requis (Oui ou Non) (f)
son action sur le développement et la résilience. Il convient d'agir sur ce point activement au niveau mondial, comme dans les pays. Le nouveau programme en faveur de la résilience au titre de l'Objectif 5 fournit un excellent cadre d'action pour ces activités de plaidoyer.					
<p>b) La FAO devrait tirer parti de son rôle au sein du module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire, qu'elle codirige aux côtés du PAM, pour plaider en faveur d'une vision et d'une planification à plus long terme (transition et résilience) au sein du système des groupes sectoriels, au niveau interinstitutions comme au sein de chaque groupe.</p> <p><i>Au niveau interne, outre l'intégration officielle des activités d'urgence et de développement qui est en cours:</i></p>		2 b) la FAO, en collaboration avec le PAM qui codirige à ses côtés le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire, redoublera d'efforts pour promouvoir une vision et une planification à plus long terme (transition et résilience) dans les travaux des groupes sectoriels, notamment lors des activités menées au titre du Produit 4.2 de l'Objectif stratégique 5 intitulé «Capacités de coordination renforcées en matière de préparation et de réponses efficaces aux crises». Le rôle du module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire dans les activités de préparation figure déjà dans le Plan d'action du module.	Équipe chargée de l'objectif stratégique 5	2015-2016	Non
c) La Direction doit engager un changement de culture en plaçant en faveur d'une plus grande efficacité des activités pendant la phase de transition et en les intégrant à tous les niveaux de l'Organisation, en particulier en ce	2 c) Acceptée	<p>2 c) Le programme de la FAO en faveur de la résilience encourage une réponse intégrée alliant des actions à court et long termes afin de renforcer la résilience des populations vulnérables.</p> <p>Plus précisément, le processus d'appui aux pays au titre de l'Objectif stratégique 5 vise à faciliter</p>	Équipe chargée de l'objectif stratégique 5	2014-2017	Non

Réponse de la Direction à l'Évaluation de la contribution de la FAO dans les situations de transition en rapport avec une crise					Septembre 2014
Recommandation de l'Évaluation (a)	Réponse de la Direction (b) Acceptée, partiellement acceptée, rejetée (c)	Plan de gestion			
		Mesures à prendre et/ou observations justifiant une acceptation partielle ou un rejet (c)	Unité responsable (d)	Calendrier (e)	Financement supplémentaire requis (Oui ou Non) (f)
qui concerne le lien à double sens entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement (LRRD), qui implique que les politiques de développement dans les zones ou dans les pays en crise ou sujets aux crises sont déterminées par les crises et par la planification des crises (ce qui n'est pas du tout le cas à présent). Il s'agit notamment d'obtenir la participation et la contribution de toutes les unités chargées des questions de développement aux interventions de la FAO et à ses activités à l'appui de la transition et de la résilience. La direction devrait trouver un moyen économe en ressources d'élargir l'impact positif du Protocole de réponse aux situations d'urgence de niveau 3 en incitant le personnel chargé des activités de développement à participer aux travaux menés dans des situations d'urgence d'un autre niveau.		le déploiement et la mise en œuvre de la chaîne de résultats de l'Objectif stratégique 5. Ce processus, soutenu par un personnel technique pluridisciplinaire, permettra de faire avancer les indicateurs de performance de l'Objectif 5 et d'intensifier les travaux dans le domaine de la résilience.			

Réponse de la Direction à l'Évaluation de la contribution de la FAO dans les situations de transition en rapport avec une crise				Septembre 2014	
Recommandation de l'Évaluation (a)	Réponse de la Direction (b) Acceptée, partiellement acceptée, rejetée (c)	Plan de gestion			
		Mesures à prendre et/ou observations justifiant une acceptation partielle ou un rejet (c)	Unité responsable (d)	Calendrier (e)	Financement supplémentaire requis (Oui ou Non) (f)
<p>RECOMMANDATION 3:</p> <p>a) Dans le cadre d'un changement de paradigme, la relation entre la sécurité alimentaire et l'agriculture (y compris les régimes fonciers l'emploi et les revenus) d'une part, et la gestion et la résolution des conflits existants ou potentiels, d'autre part, devrait être au cœur des programmes d'intervention de la FAO dans les situations de conflit ou sujettes aux conflits, et l'intervention de la FAO devrait commencer par une analyse contextuelle qui examine, dans chaque cas, cette relation. Les interventions et le soutien devraient être conçus en tenant compte des effets positifs que la réduction de la faim et le soutien à l'activité économique pourraient avoir sur le conflit. Pour ce faire, la FAO devra renforcer ses capacités d'analyse.</p>	<p>Acceptée</p> <p>3 a) Acceptée</p>	<p>3 a) Le programme en faveur de la résilience dans le cadre de l'Objectif 5 repose sur les compétences techniques pluridisciplinaires de l'organisation, qui englobent la production végétale et animale, la pêche, l'aquaculture, la foresterie et d'autres ressources naturelles telle que la terre et l'eau. Par ses travaux dans le domaine de la résilience, la FAO entend s'attaquer aux causes profondes des vulnérabilités et des facteurs de risques et concevoir ses interventions de manière à contribuer à la réduction des conflits. Les activités menées au titre de la résultante 1 (développement tenant compte des risques) et de la résultante 4 (préparation et gestion efficace des crises) de l'Objectif stratégique 5 visent à réduire la source d'un conflit et la vulnérabilité des populations affectées en diversifiant les moyens d'existence, en renforçant l'accès à la terre et aux ressources naturelles et les droits fonciers, et en améliorant la nutrition. Dans le cadre du processus d'appui aux pays au titre de l'Objectif 5, la FAO aide les pays à réaliser une analyse contextuelle des risques et à concevoir des interventions mieux adaptées aux besoins des populations à risque ou touchées et qui s'attaquent aux causes profondes du conflit. Les pôles résilience et les équipes pluridisciplinaires, qui participent activement au processus d'appui</p>	<p>Équipe chargée de l'objectif stratégique 5</p>	<p>2014-2017</p>	<p>Oui (extrabudgétaire)</p>

Réponse de la Direction à l'Évaluation de la contribution de la FAO dans les situations de transition en rapport avec une crise					Septembre 2014
Recommandation de l'Évaluation (a)	Réponse de la Direction (b) Acceptée, partiellement acceptée, rejetée (c)	Plan de gestion			
		Mesures à prendre et/ou observations justifiant une acceptation partielle ou un rejet (c)	Unité responsable (d)	Calendrier (e)	Financement supplémentaire requis (Oui ou Non) (f)
		aux pays, seront de plus en plus appelés à apporter aux pays une expertise de pointe de haut niveau, et il sera donc nécessaire de les renforcer.			
b) L'analyse détaillée de l'économie politique et l'analyse du conflit constituent les éléments fondamentaux de l'analyse contextuelle. Il s'agit d'un point essentiel dans toute situation de crise. La tenure des terres et d'autres ressources naturelles est un important risque de conflit. À chaque situation de transition, il convient de pleinement intégrer l'analyse contextuelle à la stratégie de développement, au plan de ciblage, à la conception des interventions, à la planification, à la mise en œuvre et au suivi.	3 b) Acceptée	3 b) Le programme en faveur de la résilience attache une grande importance au fait que, dans les pays et les communautés les plus vulnérables, les moyens d'existence dépendent de l'agriculture et des ressources naturelles. En suivant une approche axée sur les moyens d'existence, le programme place l'agriculture, l'accès aux ressources naturelles et les régimes fonciers au centre de ses travaux et privilégie l'analyse contextuelle ou le profil de risque du pays, de sorte à orienter le cadre de programmation par pays et la stratégie correspondante. Dans ce contexte, on prévoit une amélioration progressive et constante du ciblage, de la formulation des interventions, de la mise en œuvre et du suivi, au plan général mais surtout dans les pays en situation de transition.	Équipe chargée de l'objectif stratégique 5	2014-2017	Non
c) L'analyse devra être réalisée avec les partenaires. La FAO n'est pas en mesure de disposer de toutes les informations et les compétences nécessaires à l'analyse; il lui faudra travailler en étroite coopération avec d'autres parties prenantes.	3 c) Acceptée	3 c) Dans le cadre de l'orientation générale de la FAO en faveur de l'établissement de partenariats stratégiques et des activités menées au titre de l'Objectif stratégique 5, les partenariats sont considérés comme une dimension transversale essentielle de la chaîne de résultats. La FAO continuera à collaborer avec ses partenaires et à tirer parti de leurs compétences. L'Organisation	Équipe chargée de l'objectif stratégique 5	2014-2017	Non

Réponse de la Direction à l'Évaluation de la contribution de la FAO dans les situations de transition en rapport avec une crise				Septembre 2014	
Recommandation de l'Évaluation (a)	Réponse de la Direction (b) Acceptée, partiellement acceptée, rejetée (c)	Plan de gestion			
		Mesures à prendre et/ou observations justifiant une acceptation partielle ou un rejet (c)	Unité responsable (d)	Calendrier (e)	Financement supplémentaire requis (Oui ou Non) (f)
		étudie la possibilité d'établir des partenariats avec des universités et centres de recherche de renom, des organisations non gouvernementales et des organismes du système des Nations Unies afin de tirer parti des avantages comparatifs qu'ils offrent dans le domaine de l'analyse contextuelle et technique.			